



Investir pour L'AVENIR

FONDS COMMUN DE TITRISATION DE CREANCES FCTC BOAD DOLI-P 6,10% 2023-2030

TAUX D'INTÉRÊT
6,10%
L'AN

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 20 MARS AU 03 AVRIL 2023 • MONTANT ÉMIS : 150 MILLIARDS DE FCFA • MATURITÉ : 84 MOIS

www.boad-doli-20232030.com

Cette opération a été autorisée par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMO) sous le n° FCTC/2023-01/CO-01-2023

CÉDANT



ARRANGEUR



CO-CHEFS DE FILE



DÉPOSITAIRE



SOCIÉTÉ DE GESTION



N°050 | Mercredi 22 mars 2023 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE

DIPLOMATIE

« La voix de l'Afrique ne semble pas être entendue »

Pp.3,4 & 5



Professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, trace un bilan de l'action diplomatique du Togo.

ÉCO-SOCIAL

Coris Academia : la « banque » pour les étudiants du public

P.7



ECO-FINANCE

P.2

L'innovation, une priorité stratégique pour les patrons africains, selon une étude de Deloitte - Africa CEO Forum

ECO-FINANCE

P.7

Comment ont évolué les services financiers numériques au Togo en 2021 ?

ECO-SOCIAL

P.6

IBSS-group, à la pointe du savoir monétique et informatique



FISCALITÉ

P.6

TVM : vous ne comprenez rien ? On vous explique tout

TRADEExpress
Virement instantané



www.boatogo.com

L'innovation, une priorité stratégique pour les patrons africains, selon une étude de Deloitte - Africa CEO Forum

Le baromètre de Deloitte Afrique et l'Africa CEO Forum décrypte la perception de l'environnement économique du continent par les PDG africains. La 3ème édition de l'enquête montre entre autres que les entreprises africaines perçoivent clairement l'innovation comme une source de croissance.

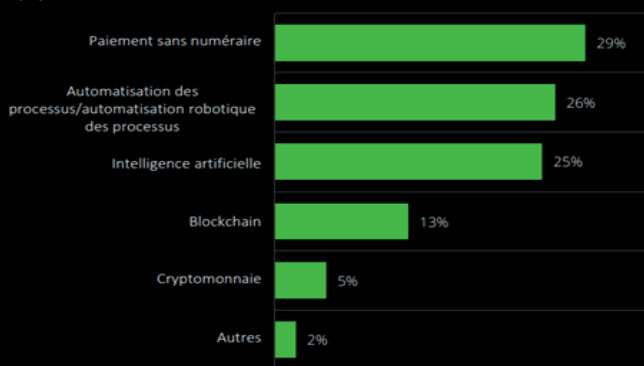
C'est un baromètre clé qui a questionné les chefs d'entreprises sur les cinq aspects fondamentaux de leur modèle d'affaires : stratégie, financement et la gouvernance, innovation, capital humain, développement durable.

L'innovation, une des priorités dans l'agenda des PDG. Pour 89 % des PDG, l'innovation est une priorité stratégique. Les entreprises africaines se mobilisent pour construire des parcours d'initiatives soit en interne soit en partenariat avec des universités ou d'autres entreprises. Pour peaufiner leur approche, les entreprises ont créé un comité d'innovation (66% des cas), elles ont égale-

ment recruté ou nommé un manager en charge de l'innovation (64 %). Au regard de l'enquête, on constate sans surprise que l'Afrique consolide son leadership dans le domaine du paiement numérique. Les PDG (29%) annoncent que l'innovation au sein d'entreprise concerne le secteur du paiement numérique. L'innovation concerne plutôt l'automatisation des processus pour 26% des entreprises ou l'intelligence artificielle pour 25%. Des PDG (13 %) estiment que l'innovation a rapport avec la « blockchain » et pour d'autres (5%), l'innovation concerne la seule crypto monnaie. L'utilisation de « blockchain » et

de crypto-monnaie a augmenté depuis 2020 mais semble être considérée avec prudence en raison du manque de visions et de cadres juridiques adaptés, révèle l'enquête. D'autant que le cours des crypto monnaie est particulièrement volatile. Les entreprises développent progressivement l'innovation en interne (34%), mais elles s'ouvrent également à des partenariats externes avec différents acteurs de l'écosystème de l'innovation (laboratoires d'innovation, start-up, etc.). Pour 20% des dirigeants interrogés, des projets d'innovation dans leurs entreprises passent donc par des partenariats avec des incubateurs, des startups ou universités.

Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous d'investir ou d'intégrer dans vos opérations, même à titre expérimental, l'une des innovations de rupture mentionnées ci-dessous ? (%)



Les innovations sur lesquelles les entrepreneurs misent © Les innovations sur lesquelles les entrepreneurs misent. Source : Deloitte 2022, visuel : Jeune Afrique.

La majorité des PDG pensent que leur niveau de maturité digitale peut être amélioré. Ils sont seulement 5% à indiquer que leur niveau de maturité est celui d'un leader. Le secteur privé reste la locomotive de l'innovation en Afrique et inspire le public dans ce domaine.

Joseph Boboe

Que nous enseigne le sondage Deloitte-Africa CEO Forum ?

Après deux années marquées par les crises sanitaire et économique, la confiance est de retour note une enquête menée auprès des PDG (Présidents Directeurs Généraux) africains et ce malgré la guerre russo-ukrainienne. Le sondage s'est appuyé sur un panel de 194 PDG repartis sur le continent dont 1/3 dans des pays anglophones. Les résultats, publiés en juin 2022, ont été commenté par un responsable de Deloitte Afrique francophone lors d'une rencontre avec l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET). « Nous constatons un niveau de confiance dans les perspectives futures pour leur industrie et pour leur business, qui dépassait les niveaux d'avant pandémie, en 2019. C'est positif. Cela s'explique par le fait qu'il y a un certain nombre de dirigeants et d'entreprises qui, après avoir traversé la crise, se sentent justement mieux préparés pour affronter l'avenir, parce que face à la crise, ils ont pu se doter de dispositif de prévention, de détection, renforçant leur contrôle interne et tout leur arsenal pour faire face à des agressions externes », explique à Lomé, Emmanuel Gadret,

managing partner de Deloitte Afrique francophone. « Néanmoins, si la confiance demeure forte, nous notons une accélération de leur exposition au risque sécuritaire et à l'apparition des nouveaux risques tel que la cybersécurité », relativise-t-il. Les conséquences de l'irruption de la guerre en Ukraine faisaient peser de nouvelles menaces puisque 58 % des PDG interrogés pouvaient déjà témoigner d'un impact assez fort sur les coûts d'approvisionnement. Face à cette situation, la moitié des interrogés envisagent soit de réduire le montant d'investissement qui était prévu, soit de les différer.

Le Togo dans le Top 100 des pays attractifs ! Comme lors des enquêtes passées, les PDG apprécient le critère de l'environnement des affaires comme étant primordial pour l'investissement ou pour l'implantation. L'Afrique de l'Ouest est classée en tête des régions les plus attractives, selon 28% des PDG. La Côte d'Ivoire est le 1er pays attractif en Afrique selon les investisseurs. Le Togo est en

9ème position. Hormis le Togo, on note pour la première fois l'entrée du Nigeria, de l'Afrique du Sud, du Ghana et du Kenya dans le Top 10 des pays les plus attractifs, selon les explications de M. Gadret.

Finance et gouvernance, capital humain et développement durable : ce qu'il faut retenir de ce sondage. Les entreprises ont préservé leur capacité de financement malgré le contexte assez difficile. Les financements non bancaires, notamment le recours au capital-investissement, sont des alternatives privilégiées par les entreprises pour l'ouverture du capital. « Le capital-investissement favorise l'accès au financement », mentionne le sondage. L'enquête témoigne d'un renforcement constant de la gouvernance des entreprises africaines portées par un recours croissant aux administrateurs indépendants et des progrès assez notables en matière de parité des organes de gouvernance. Les trois quarts des PDG sont attachés à l'indépendance de leur conseil, en forte progression par rapport aux en-

quêtes passées. L'enquête indique que le capital humain des entreprises est renforcé et valorise les compétences. L'étude montre également une tendance à l'amélioration de l'égalité femmes-hommes dans les plus grandes entreprises. Des dirigeants (54%) déclarent s'engager ferme-

ment dans une politique de recrutement inclusif. En matière de développement durable, les PDG (83%) déclarent que les questions de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) sont au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Joseph Boboe

En partenariat avec l'Association des Grandes Entreprises au Togo (AGET), le cabinet Deloitte-Togo a organisé une rencontre de discussions-débats, le vendredi 17 février 2022 dans la Coupole de l'Hôtel 2 Février à Lomé. Les communications ont porté sur l'enquête mise au point avec l'Africa CEO Forum qui résume la perception de l'environnement économique du continent par les CEO Africains et sur les principales innovations fiscales de la loi de Finance, exercice 2023. L'enquête a été présentée par Emmanuel Gadret, managing partner de Deloitte Afrique francophone.

La rencontre a réuni des chefs



Illustration du baromètre

d'entreprise en présence du ministre en charge de l'Investissement, Kayi Mivedor, du président de l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) Jonas Daou, du managing partner de Deloitte Togo, Maryse Adotevi.

« La voix de l'Afrique ne semble pas être entendue »

Le Professeur Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'Extérieur a rencontré la presse, fin décembre dernier, pour revenir sur les temps forts de l'action diplomatique de l'année 2022.



LA PRESSE : Professeur Robert Dussey, cela fait plusieurs années déjà que vous nous avez habitués à présenter à chaque fin d'année le bilan de l'action diplomatique du Togo. 2022 n'échappe pas à cette règle. Observateurs extérieurs que nous sommes, nous, hommes et femmes de médias sommes tentés de dire que la diplomatie togolaise a engrangé beaucoup de succès en cette année, eu égard aux nombreuses distinctions qui vous ont été décernées. Qu'en dites-vous, monsieur le ministre ?

Prof. Robert Dussey : Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'attention par-

ticulière que vous accordez à l'action diplomatique du Togo. Pour revenir à votre question, je voudrais dire que vous n'avez pas tort de penser que la diplomatie togolaise a réalisé de grandes avancées en 2022. Les distinctions auxquelles vous faites référence, loin d'être un motif de satisfaction personnelle, constituent plutôt la reconnaissance de la pertinence de la vision politique internationale du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbe, à qui on ne peut faire qu'un seul reproche, celui de rêver grand pour son pays. Sous son leadership et conformément aux priorités qu'il a définies, nous avons travaillé à renforcer l'attractivité du Togo sur le plan économique, à apporter notre contribution à la construction et à la consolidation de la paix et de la stabilité dans notre espace régional et à renforcer l'influence de notre pays dans le concert des nations sans oublier notre engagement en faveur de la diaspora.

Et quels sont les principaux chantiers sur lesquels a porté votre action ?

D'abord celui de l'engagement pour la paix sans laquelle rien ne peut se faire. Comme vous le savez déjà, la paix et la sécurité dans les régions du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont été depuis quelques années mises à rude épreuve par des assauts répétitifs de groupes armés terroristes. Pendant longtemps circonscrites à la bande sahélo-saharienne, ces attaques malheureusement touchent de plus en plus les pays du Golfe de Guinée dont le Togo.

A cette fragilité, se sont ajoutées des instabilités politiques dans plusieurs pays de la région consécutives à des coups d'Etat. Prenant sa responsabilité, le Togo s'implique activement sur plusieurs fronts pour aider les pays frères en difficulté, comme par exemple

le Mali, à retrouver la voie de la normalité à travers le dialogue et la concertation. Toujours fidèle à sa tradition de constructeur de la paix, notre pays fait également de la médiation entre les pays africains en froid. Des activités telles que le colloque international de Lomé sur la gestion des transitions politiques et le renforcement de la résilience face aux extrémismes violents du 06 mars 2022, la 3ème réunion du groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali), tenue à Lomé le 06 septembre 2022 et la co-organisation de la 3ème édition du forum régional sur l'éducation à la paix à travers le dialogue intra et interreligieux qui a d'ailleurs consacré Lomé « la capitale de la paix, de la médiation, du dialogue et de la tolérance », s'inscrivent dans cette dynamique d'affirmation du leadership de notre pays sur ces thématiques. Il en est de même du lancement à Lomé par la commission de l'Union africaine, de l'édition 2022 du mois de l'amnistie.

Ensuite, en 2022, le Togo a beaucoup plaidé pour un multilatéralisme plus juste et plus équitable qui sera le moteur d'un développement stable et d'une croissance mondiale soutenue. Notre pays condamne vigoureusement ces chantres du multilatéralisme qui, au gré de leurs intérêts, foulent au pied ses fondements. Tout en réaffirmant son attachement au multilatéralisme, le Togo a cependant invité à un questionnement sur ses fondements, à l'aune des réalités de notre temps et d'un point de vue afro-centré.

La voix de l'Afrique ne semble malheureusement pas être entendue, car certains ne veulent tout simplement pas que l'Afrique soit un continent fort. Mais nous encourageons les Africains à se réveiller de la torpeur et de l'engourdissement d'esprit hérités du colonialisme pour se préoccuper de la place que l'Afrique occupe sur la scène du monde. Il nous appartient de faire en sorte



© KENISHA ARTHUR

que nos pays ne soient plus seulement un réservoir de voix ni des zones d'influence pour d'autres, en prenant conscience de la responsabilité propre de notre continent qui a son mot à dire. L'Afrique attend non pas la charité mais plus d'égalité, de respect, d'équité et de justice. Ceux qui veulent aider l'Afrique doivent le faire en tenant compte des priorités définies par elle.

On voit bien que la place de l'Afrique dans le monde est un sujet qui vous préoccupe profondément. Nous l'avons ressenti lors de votre discours à la 77ème session de l'assemblée générale de l'ONU où vous avez évoqué le concept de l'africanophone. De quoi s'agit-il ?

L'africanophone est l'ensemble des personnes et des peuples africains qui parlent une des

langues africaines, entendues ici non pas uniquement comme moyen de transmission de la pensée mais aussi comme expression d'une identité culturelle. L'africanophone est donc la reconnaissance et l'acceptation de notre histoire, de notre culture. C'est l'expression des valeurs propres à l'Afrique, qui est en soit une puissance culturelle. Si l'Afrique veut être considérée à sa juste valeur par le reste du monde, si elle veut que sa voix soit entendue sur les grands sujets internationaux, il lui faut s'imposer comme singularité et cesser de vouloir à tout prix s'identifier à tel ou tel autre bloc de pensée. Sur ce point, l'Africain a un travail à faire sur lui-même pour assumer son identité intrinsèque.

Les concepts d'Afrique francophone, anglophone, lusophone, arabophone, etc..., sont des conditionnements épistémologiques historiques et idéologiques dont il faut sortir. L'Afrique est simplement Afrique. Il est vrai qu'en Afrique plusieurs parlent des langues comme le français, l'anglais, le portugais, l'espagnol, mais

ce n'est pas suffisant pour balayer du revers de la main des réalités civilisationnelles et anthropologiques profondes proprement africaines. Dans la dynamique de la conscience panafricaine contemporaine, nous affirmons clairement notre volonté de sortir de la logique du conditionnement de soi par autrui. Il en va de l'honneur et de l'avenir de l'Afrique de sortir du regard exogène au travers duquel les autres ne voient en l'Afrique que ce qu'ils veulent regarder et non ce que l'Afrique est ou entend être pour être elle-même et pour la refondation de son rapport avec ses voisins des autres contrées de la planète. Il importe de construire notre propre narratif.

Par exemple, dans les conflits auxquelles le monde est aujourd'hui confronté, l'Afrique à son mot à dire, son rôle à jouer. Il s'agit, sans faire preuve d'angélisme, d'œuvrer pour le retour de la paix à travers le dialogue et la concertation entre les peuples frères en conflit. C'est l'une des valeurs que portent toutes les cultures africaines, valeurs que nous de-

vons promouvoir et assumer à travers l'africanophonie.

Sur le plan multilatéral, l'adhésion du Togo au Commonwealth, le 25 juin dernier, a été l'aboutissement d'un long processus. Pourquoi ce choix et qu'est-ce que le Togo y gagne ?

L'adhésion du Togo au Commonwealth est une décision souveraine murement réfléchie. L'acceptation de la demande d'adhésion du Togo est avant tout la reconnaissance des progrès considérables réalisés ces dernières années par notre pays non seulement en matière de bonne gouvernance, de démocratie et de droits de l'homme, mais aussi en termes de réformes du milieu des affaires. Le processus a été laborieux et très exigeant. L'appartenance d'un pays à de grands ensembles régionaux ou internationaux est un facteur d'amélioration de son influence diplomatique. En faisant le choix du Commonwealth, notre pays vise à diversifier ses partenariats. Le Togo ne tourne nullement le dos à ses familles traditionnelles mais nous trouvons

économiquement utile de faire partie du Commonwealth qui représente un marché d'environ 2,5 milliards de consommateurs.

Mais monsieur le ministre, le rayonnement diplomatique d'un pays ne se fait pas que par son appartenance à de grandes organisations, mais aussi, par le placement de ses ressortissants dans les organisations internationales. En la matière, le Togo semble être en retard ...

Je ne parlerai pas de retard mais de possibilités qui restent à explorer. Dans certaines organisations, le Togo a atteint ou dépassé son quota de représentativité. Notre ambition est non seulement de faire rentrer le maximum de compatriotes dans les organisations internationales ou groupes multinationaux, mais de travailler également à la promotion de ceux qui y sont déjà pour les faire hisser à des postes de responsabilité. C'est bien le nombre, mais c'est encore mieux de viser la qualité de la représentativité. Nous nous félicitons ainsi de l'élection le 25 mars 2022 de notre compatriote, monsieur Gilbert Fossou Hounbo à la tête du bureau international du travail (BIT). La véritable influence se trouve à ce niveau. Dans le cadre du renforcement de la présence de nos compatriotes dans les organisations internationales, mon département s'est doté d'une stratégie de placement et de promotion de cadres togolais dans ces instances, que la cellule de placement travaille à mettre en œuvre, en parfaite collaboration avec d'autres acteurs dont l'association des fonctionnaires internationaux togolais (AFIT).

Parlons à présent de la coopération bilatérale si vous le voulez bien. Sous ce registre, quelles sont les avancées enregistrées en 2022 ?

Sur le plan bilatéral, nous avons poursuivi la dynamique de diversification des partenaires dont nous avons besoin



« La voix de l'Afrique ne semble pas être entendue »

pour soutenir la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. En 2022, nous avons décidé de renforcer notre coopération bilatérale avec les pays du Proche et du Moyen-Orient sans laisser de côté nos partenaires traditionnels. C'est ainsi que dès le début de l'année, à l'invitation de mon homologue iranien Dr. Hossein Amirabdollahiyan, j'ai effectué une visite de travail à Téhéran où j'ai eu des entretiens avec le Président de la République Islamique d'Iran, Son Excellence Monsieur Ebrahim Raïssi et d'autres personnalités des sphères politique et économique. Le renforcement de la coopération dans les domaines de la sécurité, du commerce, des investissements, de la santé, de l'agriculture et des mines a été au cœur des échanges.

La plupart de nos accords avec l'Israël datant des années 60, il est devenu indispensable de les actualiser en vue de mieux les adapter au contexte actuel. Ce fut l'objet de ma visite officielle à Jérusalem, du 28 mai au 04 juin 2022, à l'invitation de mon homologue israélien, monsieur Yaïr Lapid. Nous avons saisi l'occasion pour définir de nouveaux domaines prioritaires de coopération à savoir : l'agriculture et l'irrigation, l'adaptation aux changements climatiques, la sécurité, la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'industrie, les énergies renouvelables, l'éducation et la formation.

Au Pakistan où je me suis rendu du 10 au 12 août 2022, j'ai mis un accent particulier sur

les opportunités d'affaires qu'offrent la plateforme industrielle d'Adétikopé et la volonté du Togo d'affirmer davantage sa vocation de hub logistique et de services à travers le renforcement de ses infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières. Avec les autorités pakistanaises, nous avons également ouvert des négociations en vue de la signature de plusieurs accords dont un accord d'exemption réciproque de visas au profit des détenteurs de passeports diplomatiques et de service.

Nos relations avec le Royaume d'Arabie Saoudite se sont aussi revigorées en 2022. J'ai ainsi séjourné du 4 au 6 octobre 2022 à Riyad où j'ai rencontré mon homologue, Son Altesse le Prince Faisal Bin Fahran Bin Abdallah Al Saud ainsi que d'autres membres du gouvernement et des responsables des plus grandes entreprises saoudiennes. Outre la lutte contre le terrorisme, nous avons convenu d'impulser une dynamique nouvelle à nos relations dans les domaines des investissements, des mines, de l'agriculture et des énergies.

La coopération avec la Turquie s'est renforcée par l'effectivité de l'ouverture de notre ambassade à Ankara cette année. Les premières consultations politiques entre nos deux gouvernements, conformément au mémorandum d'entente signé l'année dernière, ont eu lieu à Lomé le 24 juin 2022. Les travaux ont permis de faire le point de la coopération et d'identifier des actions à entreprendre pour accélérer la conclusion des accords en cours de négociation et la mise en œuvre des partenariats décidés par les deux Chefs d'Etats lors de la visite à Lomé de Son Excellence Monsieur Recep Tayyip Erdogan, le 19 octobre 2021.

Je mentionnerai également la visite à Lomé du directeur général du département des affaires africaines au ministère des affaires étrangères de la République Populaire de Chine et secrétaire général du forum de suivi de la coopération sino-africaine (FOCAC), monsieur WU Peng, en juin 2022. Il a annoncé l'annulation de 1,5 milliard de FCFA de la dette togolaise.

Nos relations avec le Royaume du Maroc se sont aussi intensifiées, comme en témoigne l'ouverture cette année de l'ambassade du Royaume chérifien à

Lomé et l'ouverture d'un consulat général du Togo à Dakhla, en plus de notre ambassade qui existe déjà à Rabat. Afin de rapprocher davantage les deux peuples, nous avons conclu un accord d'exonération de visa d'entrée pour les détenteurs de passeports ordinaires, entré en vigueur le 09 septembre 2022. Voilà quelques initiatives au niveau bilatéral parmi tant d'autres dont notre pays peut s'enorgueillir en 2022.

Un autre pan important de vos attributions est la diaspora ! Il n'y a plus de doute quant à votre engagement en faveur des Togolais de l'extérieur. On a pu constater cette année que malgré votre agenda chargé, vous ménagez toujours un temps pour rencontrer la diaspora togolaise lors de vos différentes missions. Sur ce sujet, quels sont les acquis concrets ?

Nous avons décidé de maintenir un dialogue constant avec la diaspora pour mieux comprendre ses attentes et aussi, lui expliquer les orientations de la politique de développement mise en œuvre dans notre pays. Il n'est pas dit que nous allons toujours nous mettre d'accord sur tout. Mais le jeu en vaut la chandelle car le dialogue permet de dissiper une bonne partie des malentendus. Par exemple l'accord de tarif préférentiel que nous avons négocié avec certaines compagnies dont ASKY répond à un besoin formulé lors de ces rencontres. Aujourd'hui, tous les Togolais de l'extérieur bénéficient d'une réduction de 12% sur les prix des billets vers les

destinations desservies par ASKY. Les compatriotes de la diaspora évoquent également de façon récurrente les difficultés qu'ils ont à se faire établir ou renouveler leurs documents d'identité. Y répondant, nous avons, avec le concours d'autres administrations compétentes, envoyé une mission foraine en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Nigeria et au Mali pour l'établissement des certificats de nationalité. Au total, 2284 demandes ont été enregistrées. Cette initiative, hautement appréciée par les bénéficiaires, est appelée à se pérenniser autant que faire se peut.

Par ailleurs, afin de mieux articuler les politiques publiques en faveur sa diaspora, il s'est avéré nécessaire de bien connaître la diaspora togolaise dans son effectif, sa répartition géographique dans le monde et ses profils socio-professionnels. Nous avons ainsi organisé, de mai à juin 2022, le premier recensement des Togolais de l'extérieur et mis en place une base de données fiable et sécurisée sur la diaspora togolaise. Le Togo est l'un des rares pays à avoir entrepris une telle opération d'envergure.

2022 a été également l'année du renouvellement des membres du haut conseil des Togolais de l'extérieur (HCTE). Les 48 nouveaux délégués pays ont été formés et officiellement installés dans leurs fonctions lors du forum HCTE-REUSSITE DIASPORA qui s'est tenu à Lomé les 22 et 23 novembre dernier.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter la diaspora qui entreprend et investit au Togo. Ils sont en effet très nombreux à porter plusieurs projets et affaires. La tâche n'est souvent pas aisée pour eux, nous en avons conscience. Je voudrais les rassurer du soutien et de l'écoute du gouvernement, à travers le Guichet diaspora qui leur est dédié.

Monsieur le ministre, on imagine que si la diplomatie togolaise enregistre une telle performance, c'est que vous disposez d'un personnel compétent sur lequel vous appuyez ... ?

Le personnel du ministère des affaires étrangères est à l'image de la société : on y trouve des fonctionnaires excellents et des moins bons. Pour faire la mue de la diplomatie togolaise, nous avons compris qu'il faut à la fois travailler sur l'homme, le cadre et la méthode de travail. Travailler sur l'homme, c'est faire en sorte que le mérite des meilleurs soit reconnu et valorisé. C'est aussi donner à ceux qui sont moyens mais qui ont la volonté de se surpasser la chance et l'opportunité de s'améliorer tant sur le plan personnel que professionnel. C'est le sens de notre initiative du prix de l'excellence que nous avons institué.

Travailler sur le cadre, c'est améliorer les conditions de vie et de travail du diplomate togolais aussi bien à la centrale que dans nos missions diplomatiques et postes consulaires. Ce volet est un peu complexe car impliquant d'autres administrations mais nous y œuvrons.

Quant aux méthodes de travail, il a été nécessaire de renforcer les capacités managériales des cadres du ministère afin de les mettre en phase avec les outils modernes de la diplomatie. En complément des opportunités de stage à l'étranger que nous négocions et qui permettent la formation continue des diplomates à l'extérieur, nous avons organisé des ateliers de coaching et de mise à niveau.



IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Révisé N° 0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018

Directeur Général

Tété B. MENSAH-BOBOE

boboesejoseph@gmail.com

Tel : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant:

Jean-François Pollet

Directeur de publication

ANIKA Koffi Amen

Tél : +228 91024439

Comité de Rédaction:

Joseph Mensah-Boboé

Cécile SOSSOU

Service commercial:

(+228) 70353590 /

93231786 / 79483748

Mise en page

A. Maxime +228 91 08 91 02

Imprimerie

Light Print, Qt Forever

1000 exemplaires)

Distribution

DAMALI Kossi

Contacts

Avepozo Ibomonou

Tél: (+228) 70353590 / 93231786

MONÉTIQUE

IBSS-group, à la pointe du savoir monétaire et informatique

Présent dans 13 pays africains, IBSS Group propose des solutions de sécurisation de paiement et de traitement des billets. Elle ne cesse de diversifier son offre commerciale pour répondre aux besoins des entreprises et élargit désormais son domaine d'action aux solutions digitales.

La société existe depuis 18 ans avec au départ, son siège à Niamey au Niger. Aujourd'hui, avec sa plateforme à Lomé, le groupe s'implante dans plusieurs pays du continent. « La décision de répandre une telle structure en Afrique de l'Ouest et centrale est née au vu des besoins grandissants exprimés par le marché. Notre société s'appuie sur des ingénieurs expatriés expérimentés et une équipe technique et dynamique de jeunes », note-on auprès de la société.

Concernant la sécurité monétaire, l'International Business Security Solution (IBSS)-group s'est donné pour mission d'agir face aux fraudes. La société propose des compteuses de billets et divers produits de caisse qui rendent le paiement et le traitement des billets rapides et fiables.

La société occupe une place de choix dans la monétique et peut s'enorgueillir de proposer à des institutions bancaires, depuis fin 2019, de nouveaux produits que sont les bornes de remise

de chèques et des machines de dépôt d'espèces de dernière technologie.

La force de la société se repose sur l'offre à des prix concurrentiels grâce à des commandes qu'elle fait depuis les maisons de fabrication, sur la proximité des techniciens pour la maintenance et interventions rapides, et sur la disponibilité des pièces de rechanges.

IBSS-group se veut innovateur et fédérateur de solutions digitales, en proposant « des services adaptés aux besoins



IBSS-group est présent dans 13 pays africains.

nouveaux des entreprises au travers de la transformation digitale et en étendant ses offres numériques au sein de toutes les organisations, activités et processus. IBSS-group souhaite

garantir constamment la qualité et le sérieux dans des domaines aussi sensibles que sont la monétique et le digital.

Joseph Boboe

TVM : vous ne comprenez rien ? On vous explique tout

La Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) est l'une des importantes obligations fiscales à laquelle par tout propriétaire de motos, de voitures, de bus ou des camions doit obéir. Cette taxe en vigueur, depuis début 2021, vise à mobiliser des fonds pour l'entretien et la construction de nouvelles routes.



À l'exception des ambulances ou véhicules spéciaux de transport de malades ou de ceux des personnes à mobilité réduite, des véhicules en transit, des véhicules des Forces Armées, de la Gendarmerie, de la Police et des Sapeurs-pompiers, des corps diplomatiques ou consulaires, des véhicules d'essai des maisons

concessionnaires, des engins à usage agricole et des motocyclettes de 125 cm³ et moins, tous les propriétaires des autres véhicules à moteur empruntant les routes sont tenus de payer la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM).

Ainsi, selon la loi des finances en vigueur, les motocyclettes de plus de 125 cm³ sont taxées an-

nuellement 15 000 F et 40.000F pour les 03 roues.

Pour ce qui concerne les utilisateurs des véhicules affectés au transport de personnes, ils sont appelés à verser entre 5 000 à 40 000 francs selon leur puissance respective. Dans les détails : les Moins de 5 CV doivent payer 5 000 francs par an ; 5 à 7 CV : 10 000 francs par an ; 8 à 11 CV : 15 000 francs par an ; 12

à 15 CV : 20 000 francs par an ; 16 à 20 CV : 30 000 francs par an, Plus de 20 CV : 40 000 francs par an.

Quant aux véhicules affectés au transport de marchandises et autres de moins de 5 CV, la TVM s'élève à 20 000 francs par an, 5 à 7 CV : 30 000 francs par an, 8 à 11 : CV 40 000 francs par an 12 à 15 CV 45 000 francs par an.

« Pour les motocyclettes (Tri-

cycle y compris), le paiement est dû une seule fois, notamment au moment de leur immatriculation. Pour les véhicules autres que les motocyclettes, le paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur est dû au moment de leur immatriculation pour la première année et au plus tard la fin du premier trimestre (31 mars) pour les autres années », informe l'OTR.

En 2023,
Vous méritez encore plus de qualité

ZENER SA
+228 90 22 54 56
Agoè - Nyekonakpoè - Aného - Kpalimé - Ramatou
Nous vous apportons l'énergie

www.Zener.tg

ZENER

Coris Academia : la « banque » pour les étudiants du public

Coris Bank International Togo (CBI-Togo) et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lancent une initiative commune en faveur des étudiants. Les premiers responsables de ces deux structures ont procédé à une signature de convention de partenariat, le 13 mars 2023 à Lomé avec pour objet de mettre à la disposition des étudiants un certain nombre de services financiers innovants.

La signature intervient après une phase pilote concluante menée au cours de l'année universitaire 2021-2022. Les deux parties se sont accordées sur les différentes clauses qui ont accouché d'un produit dénommé « Coris Academia ». Il s'agit d'un compte courant particulier destiné aux étudiants inscrits dans les universités publiques du Togo.

« Ce compte permet à l'étudiant de percevoir des allocations et bourses accordées par l'État ou tout autre organisme. Pour le rendre accessible afin qu'il réponde aux besoins propres du monde universitaire, nous y avons défini des caractéristiques

particulières: une carte bancaire gratuite, aucun dépôt minimum exigé à l'ouverture, possibilité d'associer à ce compte un porte-monnaie électronique Coris Money, activation gratuite de l'alerte SMS. Les frais de gestion de la carte bancaire et de tenue de compte sont de 2000 FCFA par an.», a indiqué Alassane KABORE, Directeur général de Coris Bank International Togo.

Aussi est-il annoncé en marge de ce nouveau partenariat, l'ouverture prochaine d'une agence Coris Bank International-Togo spécialement dédiée aux étudiants. Cette agence s'ajoutera aux 2 500 points de vente Coris Money installés sur toute l'étendue du territoire national.

« L'étudiant peut aussi utiliser sa carte bancaire dans tous les Guichets Automatiques de Banque ayant le label GIM UEMOA. En plus de ce mécanisme, nous avons à leur disposition un service clientèle qu'ils peuvent contacter en appelant le numéro court 8283 », a insisté le patron de Coris Bank International au Togo.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de Recherche, Pro-



Le DG de Coris Bank International- Togo (à gauche) et le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lors de la signature de la convention

fesseur Ihou Wateba, s'est réjoui de cette convention dont la phase d'essai a été satisfaisante. Selon le ministre, le malaise est grand lorsque l'étudiant va vérifier la disponibilité de sa bourse et remarque, une fois arrivé à la banque, qu'ils sont dix à s'y rendre pour la même cause

alors que de ce groupe, seuls deux rentreront en possession de leur bourse et que le reste du groupe devra donc attendre. Pour l'étudiant impatient de toucher son argent, attendre n'est pas une option dans cette situation.

Ce produit permettra à l'intel-

ligentsia togolaise, étudiants, doctorants et chercheurs, de disposer d'un outil financier approprié, hautement contributeur à leur épanouissement et leur bien-être, rassurent les responsables de la Banque.

Amen Le Saint

Comment ont évolué les services financiers numériques au Togo en 2021 ?

Selon le rapport annuel de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sur l'évolution des services financiers numériques dans l'UEMOA, produit en décembre 2022 et publié en février 2023 sur le site de la BCEAO, « au titre de la monnaie électronique, un bond significatif des principaux indicateurs a été observé (dans la zone UEMOA) au cours de l'année 2021. En effet, la monnaie électronique a permis aux populations et aux entreprises, pendant et après la pandémie liée au coronavirus, d'accéder aux outils nécessaires pour faire face aux difficultés économiques, se construire ou maintenir une santé financière ».

Au Togo, fin décembre 2021, cinq initiatives de services financiers et numériques ont été enregistrées. Le taux de croissance du nombre de comptes ouverts ressort à 13,35 %, ce qui représente tout de même la plus faible progression dans la zone UEMOA. Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts se situe en fin 2021 à 6,46 millions contre 5,70 millions en 2020. Ce qui représente 4,93% de part dans l'UEMOA.

Le nombre de comptes de monnaie électronique actifs (au moins une transaction au cours des 90 derniers jours) est à 2,60 millions soit un pourcentage de 40,37 % de comptes ouverts. Le nombre de compte actifs repré-

sente une progression de 6,96 % par rapport à l'année 2020 mais reste aussi le plus faible de la zone UEMOA.

Le secteur de la monnaie électronique est caractérisé par des partenariats entre les banques et les opérateurs de télécommunication. La Banque Atlantique, Ecobank, l'Orabank et la Diamond Bank sont partenaires de Moov Togo pour l'émission de Flooz tandis que le partenariat entre la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTIC) et Togocel font émettre T-money.

Les utilisateurs des services financiers numériques ont réalisé 180,15 millions de transactions, pour une valeur de 1



943 milliards de FCFA, soit 25 % de hausse en volume par rapport à 2020. Le Togo affichait en 2021 un taux de progression en volume de transaction relativement faible dans la zone UEMOA, devant le Burkina Faso (23%) et derrière le Mali (30%), le Bénin (54%), la Côte d'Ivoire (67%), le Sénégal (75%), le Ni-

ger (78%) et la Guinée Bissau (94%).

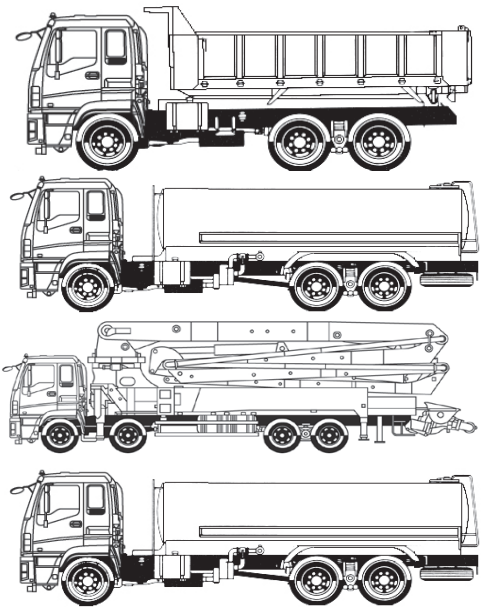
Les points de services passent de 31 173 points en 2020 pour se situer à 38 664 points à fin décembre 2021. Ils étaient à 17 214 en 2019.

Imagine Demain

ISUZU

Avec vous, pour le long terme!

POSSIBILITÉ ILLIMITÉES



ISUZU D-MAX
L'ORIGINALITÉ REDEFINIE

3.0 TURBO DIESEL INTERCOOLER

4x4

ISUZU
ALL-NEW **MUX**
YOUR POWER RIDE

